

Lettre d'information n° 13 des IA-IPR d'histoire-géographie de l'académie de Nantes Septembre 2025

Mesdames les professeures d'histoire-géographie,

Messieurs les professeurs d'histoire-géographie,

En ce début d'année scolaire, nous tenons à souhaiter à chacune et chacun une excellente rentrée. Nous espérons que vos congés d'été furent reposants.

Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des professeurs qui rejoignent l'académie de Nantes et nous félicitons encore une fois les lauréates et lauréats des concours.

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques informations importantes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

Le corps d'inspection d'histoire-géographie de l'académie de Nantes.

Youenn COCHENEC, youenn.cochenec@ac-nantes.fr

Nathalie DUPRÉ, nathalie.dupre@ac-nantes.fr

Michel DURIF, michel.durif@ac-nantes.fr

Sylvie GALABBÉ, sylvie.galabbe@ac-nantes.fr

Valérie LEJEUNE, valerie.lejeune@ac-nantes.fr

1- Actualités :

- ❖ Vous trouverez ci-après le lien vers **la circulaire de rentrée 2025**, elle fixe les priorités pour l'année 2025-2026 : <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>
- ❖ Le nouveau **programme d'EMC** publié au BO du 13 juin 2024 entre en application cette année sur les niveaux 4^{ème} et 1^{ère} GT.

ECOLE					COLLEGE				LYCEE				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde GT, Pro	1ère CAP	1ère GT, PRO	2ème CAP	Term. GT, Pro
2024-25	2025-26	2026-27	2024-25	2025-26	2026-27	2024-25	2025-26	2026-27	2024-25	2024-25	2025-26	2025-26	2026-27

Source : D'après l'article 3 de l'arrêté du 29 mai 2024 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorffid/JORFTEXT000049694961>). N Dupré

Source :
 Consulter l'arrêté du 29 mai 2024 sur le BO n° 24 du 13 juin 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24/MENE2413934A>
 Consulter le programme, téléchargeable : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel934_annexe_ok.pdf

La direction générale de l'enseignement scolaire (DEGESCO) propose deux émissions destinées à présenter le nouveau programme d'EMC aux lycées et au collège. Intitulée « Regards sur », elles s'appuient sur les réactions de professeurs découvrant le programme pour expliciter les intentions et nouveautés de celui-ci.
<https://eduscol.education.fr/3610/enseignement-moral-et-civique>

Chaque capsule d'une durée de 35 à 37 mn est organisée en cinq grands domaines : réactions des personnels enseignants à la lecture du programme, retours explicatifs des intervenants, questions des enseignants d'HG, de philosophie et de lettres-histoire pour le lycée, projections de mises en œuvre, ressources et formations.

❖ **D.N.B. : la distinction des notes d'histoire-géographie et d'EMC sur les bulletins en 3^e :**

Il est précisé dans la note de service du 2 septembre 2025 parue au BO 33 du 4 septembre 2025 (lien ci-dessous) les éléments suivants :

➔ Informations générales sur la délivrance du DNB, notamment :

« La présente note de service [...] abroge la note de service n° 2017-172 du 22 décembre 2017 relative aux modalités d'attribution du DNB ainsi que la note de service du 1^{er} avril 2025 relative à la définition des épreuves conduisant à l'obtention de la mention internationale ou franco-allemande.

Le DNB est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20. Pour les candidats scolaires (définis à l'article 3 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié), cette moyenne résulte d'une part, des résultats obtenus par le candidat aux épreuves terminales, qui donnent lieu à une moyenne sur 20, comptant pour 60 % du résultat final et d'autre part, de la moyenne des moyennes annuelles de l'ensemble des enseignements obligatoires suivis en classe de troisième, également exprimée sur 20, comptant pour 40 % du résultat final. Les résultats obtenus en classe de troisième dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen. Ce mode de calcul met fin au système antérieur de notation sur 800 points. Tous les élèves scolarisés dans un établissement scolaire sont aptes à se présenter au DNB »

➔ Informations sur l'évaluation du contrôle continu, notamment :

"En application des dispositions du décret précité [décret 2015-1929 du 31 décembre 2015] et en conformité avec les objectifs du socle commun, le contrôle continu se fonde sur les moyennes des moyennes annuelles, issues des moyennes trimestrielles ou semestrielles de chacun des enseignements obligatoires en classe de troisième. La moyenne des moyennes annuelles représente 40 % du résultat final."

Ceci implique **de distinguer l'histoire-géographie de l'EMC qui sont des enseignements obligatoires distincts.**

➔ Informations sur l'épreuve d'histoire-géographie et d'EMC :

La note de service précise la définition des épreuves de l'examen (sous partie 3-1-3) et communique des informations importantes :

- sur les repères,
- sur la longueur du développement construit,
- en EMC, sur les consignes données (qui indiqueront dorénavant s'il s'agit d'une réponse à développer, le nombre de lignes indicatif).

➔ Informations sur l'épreuve orale pour les candidats scolaires : partie 3.2 de la note de service.

IMPORTANT : Les informations ci-dessus ne sauraient résumer à elles seules le contenu de la note de service et nous vous invitons à la lire dans son intégralité à partir de ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo33/MENE2515977N>

❖ **Thèmes évaluable dans le cadre de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité HGGSP :**

Le bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN) note de service du 27/08/2025 publiée au BO n°33 du 04 /09/2025 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo33/MENE2521923N>

Lors de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, les candidats peuvent être évalués sur les thèmes suivants du programme de la classe de terminale en vigueur, selon le système de rotation annuelle ci-dessous :

Année de session paire	Thème 1	De nouveaux espaces de conquête
	Thème 2	Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution
	Thème 3	Histoire et mémoires
	Thème 5	L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire
Année de session impaire	Thème 2	Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution
	Thème 4	Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques
	Thème 5	L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire
	Thème 6	L'enjeu de la connaissance

Le programme sur lequel peut porter l'épreuve orale de contrôle est identique au programme de l'épreuve écrite à savoir les 4 thèmes enseignés chaque année. L'allègement ne doit pas conduire à une inflation des connaissances mais bien à un approfondissement de la méthodologie de l'écrit et de la préparation au grand oral.

Par ailleurs, dans un souci d'égalité, l'inspection générale d'histoire-géographie recommande que **les questions choisies par les élèves pour le grand oral soient limitées aux quatre thèmes de l'année.**

2- Programme académique de formation continue :

Le PRAF est à présent en ligne **pour les offres à candidature individuelle** : <https://www.ac-nantes.fr/programme-academique-de-formation-125198>

Nous vous invitons à manifester votre intérêt par un abonnement rapide aux modules de formation proposés et **avant les vacances d'automne**. Cette démarche facilitera la mise en œuvre et le calendrier des formations.

3- L'espace pédagogique disciplinaire histoire – géographie – citoyenneté

En lien avec le paragraphe précédent, des ressources sur le nouveau programme d'EMC sont désormais disponibles pour le collège et le lycée sur la page disciplinaire du site académique, en particulière en 4^{ème} le thème « Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale ».

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/>

Nous vous rappelons que :

vous pouvez partager vos productions afin d'enrichir l'espace pédagogique disciplinaire de l'académie, en veillant à proposer des documents libres de droit.

Une page transversale Education à la défense et à la citoyenneté existe sur le site académique, n'hésitez pas à nous faire part d'actions réalisées dans votre établissement :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-a-la-defense-et-a-la-citoyennete/education-a-la-defense-et-a-la-citoyennete-1397567.kjsp>

Une page transversale EDD existe sur le site académique, n'hésitez pas à nous faire part d'actions réalisées dans votre établissement :

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/>

Une page Eduscol est entièrement consacrée à Mémoire et Citoyenneté. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour mener différentes actions pédagogiques ainsi que **tous les concours scolaires** à la disposition des élèves. « *Outre la transmission de la mémoire, les professeurs peuvent mener des actions éducatives, supports privilégiés d'un travail pédagogique. Elles s'inscrivent notamment dans le cadre de la **lutte contre l'intolérance, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie** dont le plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme* ». (B.O. n°46 du 12 décembre 2012).

Les informations sont régulièrement relayées sur la page disciplinaire du site académique.

<https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique>

3 – Les usages de l'intelligence artificielle en éducation.

Depuis le mois de juin, nous disposons [d'un cadre d'usage de l'IA en éducation](#). Ce document synthétique énonce des principes généraux et donne aussi des repères précis sur ce que les enseignants peuvent ou ne peuvent pas faire avec les intelligences artificielles. Il est propice à élever et dynamiser les échanges au sein de la communauté éducative et à sécuriser les usages.

Concernant les usages de l'IA en histoire-géographie, vous trouverez sur la page disciplinaire du site académique à la rubrique « l'intelligence artificielle et l'histoire-géographie-EMC » de nombreuses ressources pour accompagner votre réflexion sur les usages du numérique en classe : usages pédagogiques, lexique, points de vigilance, IA et évaluation, ressources.

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/l-intelligence-artificielle-et-l-histoire-geographie-emc-1647938.kjsp>

Sur les effets spatiaux des usages de l'I.A., nous vous suggérons la lecture de l'article « L'essor des centres de données : intelligence artificielle, cyberspace, pouvoir et territoire » ? Laurent Carroué IGESR et directeur de recherche à l'IFG – université Paris VIII publié sur le site de Géoconfluences.

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/geographie-critique-des-ressources/articles/centres-de-donnees-intelligence-artificielle-cyberspace-pouvoir-et-territoire>

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une excellente année scolaire.

Youenn Cochenec, Nathalie Dupré, Michel Durif, Sylvie Galabbé et Valérie Lejeune

Le corps d'inspection d'histoire-géographie